

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE ET DES MINES
LE CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION



CONSULTATION
N°01/2020



CAHIER DES CHARGES
SEPTEMBRE 2020

«La Souscription des Couvertures d'Assurances
pour la période 2021-2022 et 2023»

Présentation du Conseil National d'Accréditation «TUNAC»

Le Conseil National d'Accréditation TUNAC est un établissement public à caractère non administratif sous tutelle du Ministère de l'Industrie et des PME doté de l'autonomie morale et financière depuis 2006.

Le TUNAC a pour principale mission d'évaluer et accréditer les organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires, organismes d'inspection et de certification) conformément aux normes nationales et internationales correspondantes.

Informations générales

- Effectif : 25
- Le TUNAC Compte 18 cadres et 07 agents
- Masse salariale annuelle : 550MD
- Taux d'encadrement : 72 %
- Chiffre d'affaires annuel : 1500 MD



